



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

La Municipalité de Sainte-Julienne souligne fièrement la journée internationale des droits de l'enfant

Sainte-Julienne, le 20 novembre 2015 – Afin de souligner la journée internationale des droits de l'enfant, la Municipalité de Sainte-Julienne a organisé pour une deuxième année consécutive une marche symbolique mobilisant les jeunes et leurs enseignants des écoles primaires de Sainte-Julienne, ainsi que les enfants et éducatrices du CPE Pastelle. Près de 300 personnes ont pris part à cette marche incluant la présence de certains citoyens et organismes du milieu. Le départ a été lancé devant l'église, au parc Lionel-Ricard, et s'est terminé au stationnement de l'Hôtel de ville où un 2^e groupe de jeunes se donnaient rendez-vous. Le comité organisateur invitait les marcheurs à crier haut et fort : « Vive les enfants, vive le droit des enfants ».



No

notre future

1400, route 125 Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

Cette marche de solidarité représente pour la Municipalité de Sainte-Julienne un premier pas vers l'adoption d'une Politique familiale Municipalité amie des enfants. «Un enfant a le droit d'être aimé, sécurisé, éduqué, et ce, dans le respect du rythme de son développement » a déclaré Mme Manon Desnoyers, conseillère municipale à Sainte-Julienne. Les enfants ont eu droit à un bon chocolat chaud avant de prendre le chemin du retour.

Cette marche significative au nom des enfants a pour but d'affirmer l'engagement envers la promotion des droits de l'enfant; de mobiliser les citoyens, petits et grands, quant à l'importance de respecter les droits de l'enfant.



- 30 -

Source :
Amélie Huneault
Chef des communications
Municipalité de Sainte-Julienne
450 831-2688, poste 7163
amelie.huneault@sainte-julienne.com